

**Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat**

le 21 juillet 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 juillet 2011

2011 DDEEES 44 G Signature d'une convention avec l'association Régie Paris 9 (9^e) visant une aide au démarrage d'une structure d'insertion par l'activité économique.

Mme Seybah DAGOMA, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales;

Vu le projet de délibération en date du 28 juin 2011, par lequel M. le Président du Conseil de Paris siégeant en formation de Conseil Général lui demande l'autorisation de signer à l'association Régie Paris 9 une convention visant une aide au démarrage d'une structure d'insertion par l'activité économique ;

Sur le rapport présenté par Mme Seybah DAGOMA au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Général, ou par délégation, M. le Directeur du Développement Economique, de l'Emploi et de l'Enseignement Supérieur, est autorisé à signer avec l'association Régie Paris 9, domiciliée 54, rue Jean-Baptiste Pigalle (9e) une convention, dont le texte est joint en annexe, visant une participation d'aide au démarrage d'une structure d'insertion par l'activité économique.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 65, rubrique 91, nature 6568, sous-rubrique 3 (n° SIMPA 48562, n° dossier 2011_04814) du budget de fonctionnement du Département de Paris 2011 et des exercices ultérieurs, sous réserve du vote des crédits.